

MONUMENT GRECO-PUNIQUE

DE

LA SOUMA ⁽¹⁾

(près Constantine)

Son origine — Sa découverte en 1915-1916

Grâce à l'appui de M. le Maire de Constantine, M. le Gouverneur Général ayant accordé au Service des Monuments historiques de l'Algérie, les crédits

(1) La SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE est heureuse de profiter de cette occasion pour adresser ses plus chaleureux remerciements à M. LE DOCTEUR CARTON, correspondant de l'Institut de France, Président de l'Institut de Carthage, membre de notre Compagnie, qui, un des premiers, a eu l'idée de provoquer la restauration du curieux monument antique qu'est la Souma. C'est, en effet, sur son initiative, que notre distingué collègue, M. MORINAUD, Maire de Constantine, Président du Conseil Général et Délégué financier a fait les plus actives démarches, d'ailleurs couronnées de succès, pour obtenir un premier crédit permettant de commencer les travaux de fouilles et d'exploration.

La restauration et la construction de ce monument, unique dans l'Afrique du Nord, attireront de nombreux visiteurs lorsqu'elles seront entièrement terminées, mais nécessiteront de grosses dépenses; nous savons que nous pouvons compter sur le dévouement inlassable de M. Morinaud pour obtenir des Délégations Financières les crédits nécessaires à son complet rétablissement.

nécessaires, nous pouvons aujourd'hui attribuer à la ruine de la Souma⁽¹⁾ sa destination.

Cette ruine, située à 14 kilomètres de Constantine et à 4 kilomètres nord-est du Khroub, était placée à l'intersection des voies reliant Cirtha à Théveste et Calama à Sitifis.

Considérée par les uns comme mausolée, par les autres comme monument commémoratif, elle était désignée aussi sous le nom absurde de tombeau de Constantin⁽²⁾, sa destination était donc inconnue.

Suivant le programme arrêté avec M. A. Ballu, architecte en chef des Monuments historiques de l'Algérie, l'état de la ruine n'en permettant pas la restauration, sa reconstruction, avec le réemploi de tous les matériaux, fut décidée.

Les travaux de démolition, rangement et recherches commencés en novembre 1915 et interrompus pendant l'hiver, furent terminés en mai dernier, mettant à découvert la première assise des fondations.

C'est à ce niveau et au centre que nous avons trouvé un caveau de 2 mètres sur 1 mètre, orienté du nord-est au sud-ouest.

Ce caveau de 1^m12 de profondeur, établi au-dessous de l'assise des fondations, était couvert en dalles de 0^m40 d'épaisseur encadré de pierres de taille et le fond n'était dallé que sur l'angle nord-ouest; il formait deux compartiments superposés, séparés par les dalles sus-indiquées, il contenait au fond trois urnes intactes et les débris de trois autres, dans l'étage

(1) Souma : mot de la langue arabe signifiant, *tour, minaret*.

(2) *Monuments antiques*, Gsell, T. I, page 62.

sous l'intrados de la voûte, deux urnes brisées avec traces de cendre, dans le fond du caveau sur la partie dallée, divers objets : armes, casque et tunique, etc., dont nous donnons les détails plus loin; puis placés verticalement dans les joints du dallage de séparation, des fers de lances et de javelots.

Tous ces objets rongés et couverts d'oxyde, recouverts en grande partie par les dépôts calcaires produits par les filtrations des eaux, sont en morceaux, aucun n'est entier.

Le résultat de cette découverte démontre donc que la Souma est bien la ruine d'un monument funéraire et non celle d'un monument commémoratif.

Pour qui et à quelle époque a été édifié ce monument ?

Autant de questions à résoudre.

Pour qui ? Jusqu'à présent nos fouilles, nos recherches et même le tamisage des terres provenant du caveau et de la construction n'ont donné aucun résultat.

Aucune inscription sur les pierres, pas de médailles; quant aux armes trouvées, elles sont tellement oxydées que l'on ne peut y relever aucune incrustation.

Il n'en est pas de même pour fixer approximativement l'époque de la construction, car au moyen des débris tels que chapiteaux, corniches, colonnes, frontons, l'on peut en déduire que l'on se trouve en présence d'une construction de l'ordre d'origine grecque, déjà décrit par M. Ravoisié, architecte (1).

L'ensemble de cette construction, bâtie à l'extérieur

(1) Ravoisié, *Beaux-Arts*, pages 75, 76, 79, 80. Delamare, vol. 161.

avec pierres de taille de grande dimension ⁽¹⁾ parfaitement ajustées et posées à sec, est à l'intérieur formé de blocs non équarris, placés en blocage sans tenir compte d'un lit de pose ou d'attente, mode de construction très défavorable qui a dû certainement influencer sur sa durée.

Suivant le profil des chapiteaux des colonnes, entablement et corniche du fronton qui sont bien du dorique grec, l'on relève dans la corniche du sous-bassement, au lieu du larmier vertical, la gorge égyptienne; de plus les colonnes n'étaient pas cannelées et nous croyons que par suite de leur construction en plusieurs assises, ces colonnes devaient être recouvertes d'un enduit représenté par la saillie qui remplace la rainure sous les annelets du chapiteau, qui eux sont remplacés par un simple filet.

Ce monument funéraire serait donc d'un style mixte, gréco-punique importé à Cirtha par les ouvriers grecs ⁽²⁾ et carthaginois qui y furent appelés par les rois de la Numidie, principalement par Masinissa et Micipsa.

Cet édifice était de ce style mixte gréco-punique qui régna pendant les derniers temps de l'indépendance de Carthage; ce style, que nous avons découvert également, lors de la construction du quartier Dar-el-Bey à Constantine, où les fondations, côté Est, mirent à découvert les débris d'un théâtre, et que l'on retrouve également aux chapiteaux de la Grande Mosquée, permet de déclarer que cette construction remonterait à un ou deux siècles avant Jésus-Christ.

(1) Quelques-unes ont plus de deux mètres de long.

2) Suivant Strabon XVII, 3, 13, *Colonic grecque à Cirtha*.

Placé en vue de Cirtha, il est plus que probable que ce tombeau a été édifié pour un des princes numides qui y régnèrent à cette époque.

Or, des princes numides dont la royauté a pu mériter la reconnaissance de leurs sujets, nous ne trouvons que Masinissa qui régna pendant 60 ans (né en 238 mort à Cirtha en 148) et son successeur (fils aîné) Micipsa qui, lui, régna de 146 à 119.

Tous deux avaient, par une administration énergique, transformé le pays, faisant venir une Colonie de Grecs pour enrichir Cirtha et autres villes, et familiarisant leurs sauvages sujets avec les arts européens.

L'on ne peut en dire autant des successeurs : Jugurtha mourut dans la prison de Rome en 104 et ses cousins Hiempsal furent assassinés, ainsi que Adherbal qui, assiégé dans Cirtha, fut assassiné sur ordre de Jugurtha après la prise de cette ville.

De l'exposé ci-dessus il semble résulter que si un monument funéraire a été mérité et édifié pour un des rois numides, il n'a pu être construit que pour Masinissa ou Micipsa.

Et encore si l'on tient compte de l'état de guerres et révoltes qui ont ruiné le pays lors de la succession de Micipsa, ce monument ne peut être attribué qu'à Masinissa.

Description de la construction. — Procédant à la description du monument après la découverte, l'on trouve que le caveau a été établi à 1^m50 en contre-bas du sol naturel, sous l'assiette ou première assise des fondations.

Il était couvert au moyen de dalles à parements

dressés au-dessus; noyée dans le massif, sur un remplissage de terre formant cintre, une voûte avec clefs et claveaux de 1^m15 à 1^m27 de long dont l'arasée supérieure régnait au même niveau que la troisième assise du soubassement au-dessus des fondations.

Ce caveau était établi dans la direction nord-est, encadré de deux assises en pierre dressée.

Le fond n'était garni que dans l'angle nord d'une dalle sur laquelle ont été trouvés les armes, la tunique, et les autres objets.

Sans aucune communication avec l'extérieur, ce caveau était au milieu et partie en contre-bas d'un soubassement de 10^m50 sur 10^m50 et de 2^m80 de hauteur établi sur une première assise de 0^m50 à 0^m40 d'épaisseur exécutée en pierres brutes.

Sur toute sa hauteur, les faces du soubassement comprennent cinq assises de pierre de taille à parements et joints dressés et dont les dimensions atteignent de 0^m80 à 2 mètres de longueur.

Au-dessus, formant gradins avec reculement de 0^m40, deux assises de 0^m50 de haut, reçoivent le piédestal avec côtés à la base de 8^m40.

Ce piédestal comprend une base de 1 mètre de hauteur formée de deux assises dont la deuxième est moulurée;

Un dé de 0^m65 de haut à parement droit;

La corniche moulurée, dont le profil contient, en remplacement du larmier droit du dorique grec, la gorge égyptienne.

Au-dessus, une plinthe de 0^m50 de haut formait le dallage de l'étage d'une superficie de 7^m42 sur 7^m42 dont le nivellement a fait ressortir une dénivellation

de vingt centimètres entre la face nord-est et l'angle nord-ouest.

Soit une différence de niveau provoquée par un tassement de la construction vers l'ouest.

Sur la plinthe était établi un étage dont les restes, trois angles de 1^m75 sur 1^m75 et 3^m20 de haut, en partie conservés, portent comme décoration, sur les troisième et quatrième assises, des boucliers de 1^m25 de diamètre avec saillie de 0^m10.

Les parements de ces angles étaient taillés sur toutes faces, ce qui indiquerait que l'intérieur de cet étage était vide.

A quoi pouvait-il être affecté ?

Si l'on tient compte des dimensions (5^m20 × 5^m20) il ne pouvait guère être affecté à une salle mortuaire, car le vide intérieur ne se prêterait pas à l'emplacement d'un sarcophage ; d'autre part, celui-ci aurait laissé des traces sur le dallage.

Ce vide a-t-il été ménagé pour éviter un remplissage, ou encore comme dépôt ? J'espère que pendant la reconstruction nous trouverons les fragments de pierres qui devaient former le remplissage des vides à moins que ceux-ci n'aient été garnis de portes décoratives en bronze. D'après les débris classés de colonnes, au-dessus de cet étage était une loggia encadrée de colonnes doriques de 0^m62 de diamètre à fût non cannelé, formées d'assises variant de 0^m60 à 1 mètre de haut qui suivant les proportions devaient avoir, y compris le chapiteau, 4 mètres de hauteur.

Quant à la couverture et à la disposition du sommet de l'édifice, les débris d'architrave, frises, corniche, dalles, et deux morceaux de corniche rampante indi-

queraient qu'il y avait des frontons sur chacune des faces, avec couverture formée de dalles de grandes dimensions, agrafées les unes aux autres au moyen de crampons scellés au plomb.

Enfin, le plafond était formé de dalles dont nous avons des fragments portant moulures figurant des panneaux.

Cette loggia abritait-elle une statue ?

C'est peu probable, si l'on admet la disposition des colonnes suivant l'avis de M. Ravoisié, car la statue placée au centre aurait été masquée dans toutes les directions. Toutefois, il en serait autrement si l'on admettait que les fragments de bronze trouvés en 1861 et ceux que nous avons trouvés nous-mêmes, qui ont la forme du pli d'un manteau, appartenaient à une statue.

Dans cette dernière hypothèse, la colonnade aurait eu une disposition toute autre, mettant à découvert la partie centrale de la loggia. Mais nous ne pouvons l'admettre, car le vide qui serait resté entre les colonnes aurait été bien restreint.

Dans ces conditions, nous ne devons pas admettre de statue dans la loggia; quant aux bronzes découverts, dont le pli du manteau peut aussi bien représenter le profil d'un bâti de porte, ils justifieraient les portes qui pouvaient garnir l'étage inférieur.

Il ne faut pas être surpris que les fragments en bronze soient en si petit nombre, la valeur de ce métal en ayant provoqué les recherches, justifiées par la cupidité des habitants.

Causes de la ruine de l'édifice. — Suivant la description ci-dessus, l'intérieur du massif, dans toute

la hauteur des fondations à l'étage, était formé de blocs non équarris, jetés en blocage sans liaison avec les assises en parements, soit un mode de construction très défectueux, qui, sous l'action d'un tassement de 0^m20 à l'angle nord-ouest, a provoqué certainement un dévers sur la colonne de cet angle de plus de 0^m40.

Dans une pareille situation, il est très probable que sous la charge considérable du massif de la couverture, les assises formant les colonnes ont dû se disloquer et crouler comme un jeu de cartes, sur la face nord-ouest.

De ce qui précède, on peut déduire que la ruine a pu être provoquée seulement par la mauvaise exécution de la construction, sans invoquer de mouvement sismique.

Nous retirerons, de notre découverte, un enseignement pour un mode économique à appliquer aux recherches dans pareils édifices, afin d'éviter de grands frais de démolition.

Ce mode consisterait simplement à mettre à nu le fond de la fondation sur une des faces, là y établir une descenderie ou galerie jusqu'au centre de l'édifice, et, à ce point, établir un puits qui, perçant le plafond, mettra à découvert tous caveaux ou salles pouvant exister à l'intérieur.

Objets trouvés dans le caveau

Dans le compartiment supérieur :

Deux urnes de 0^m85 de haut, brisées, avec traces sur les débris de cendres mélangées de terre.

Dans le dallage de ce compartiment, enfoncés ver-

ticalement dans les joints, des débris de fers de javelots avec douilles et des fers de lances.

Au-dessous de ce compartiment, dans le caveau, sur le côté est, deux urnes debout (vides), sur le côté sud, une urne intacte couchée et, de côté, les débris de quatre autres.

Les urnes intactes ne contenaient au fond que de l'eau provenant de filtrations supérieures; dans le fond de l'une se trouvaient des os calcinés trouvés épars avec les débris.

A l'angle nord-ouest du caveau, sur la partie dallée ayant $0^m99 \times 0^m67$, ont été trouvés :

Photo A. — Une tunique ou cotte dont la composition serait partie métallique et partie cuir ou étoffe, suivant analyse;

Photo B. — Les débris d'un casque dont la pointe n° 1 est du profil dorien. Ce casque devait protéger non seulement le haut de la tête, mais également la nuque et les côtés, puisque dans les débris l'on retrouve des parties nuque (nos 3 et 4), deux côtés sur lesquels sont reproduites les oreilles (n° 2); enfin, la partie du col à la naissance de la nuque (n° 5), sur laquelle on trouve les deux anneaux d'attaches. Ce casque, formé de lames de fer martelé, était capitonné à l'intérieur. Il nous semble y trouver à l'intérieur des traces d'une coiffe qui paraîtrait être du cuir calcairisé par les dépôts.

Photo C. — Une épée (n° 1) de 0^m65 de long qui, dans une gaine en bois de cèdre, présente à l'embouchure de cette gaine une garniture qui devait être du métal or et cuivre.

Il est à remarquer, comparativement au métal, l'aspect impérissable du bois de cèdre.

Un poignard (n° 3) ou courte épée, des fers de lances et javelots (n°s 2, 4 et 6).

Les restes d'une corne d'appel (n° 5) en argent avec décorations repoussées en relief, ayant la forme vague de coquillage.

Photo D. — Un médaillon (n° 1) de 0^m10 de diamètre représentant en relief le dieu Neptune assis avec une peau de lion sur ses genoux, trident à gauche et conque marine à la main droite (1).

Les restes de quatre autres médaillons (n° 2) de 0^m06 de diamètre, dont deux à peu près conservés, représentant en relief une tête de cerf et une tête de lionne.

Ces médaillons pouvaient être placés comme garniture à un ceinturon dont nous ne retrouvons que les boucles avec goupilles (n° 8) et des débris de trame formée de métal à double ligature, reliés par des fils d'argent.

Un récipient ou vase en argent de 0^m27 de diamètre, tellement oxydé que, rempli d'ossements, il s'est brisé lors de la découverte.

Le fond d'un brûle-parfums en argent, dont le foyer en cuivre, de 0^m13 de diamètre, est le seul objet bien conservé

Photo D (suite). — Enfin, divers débris dans les-

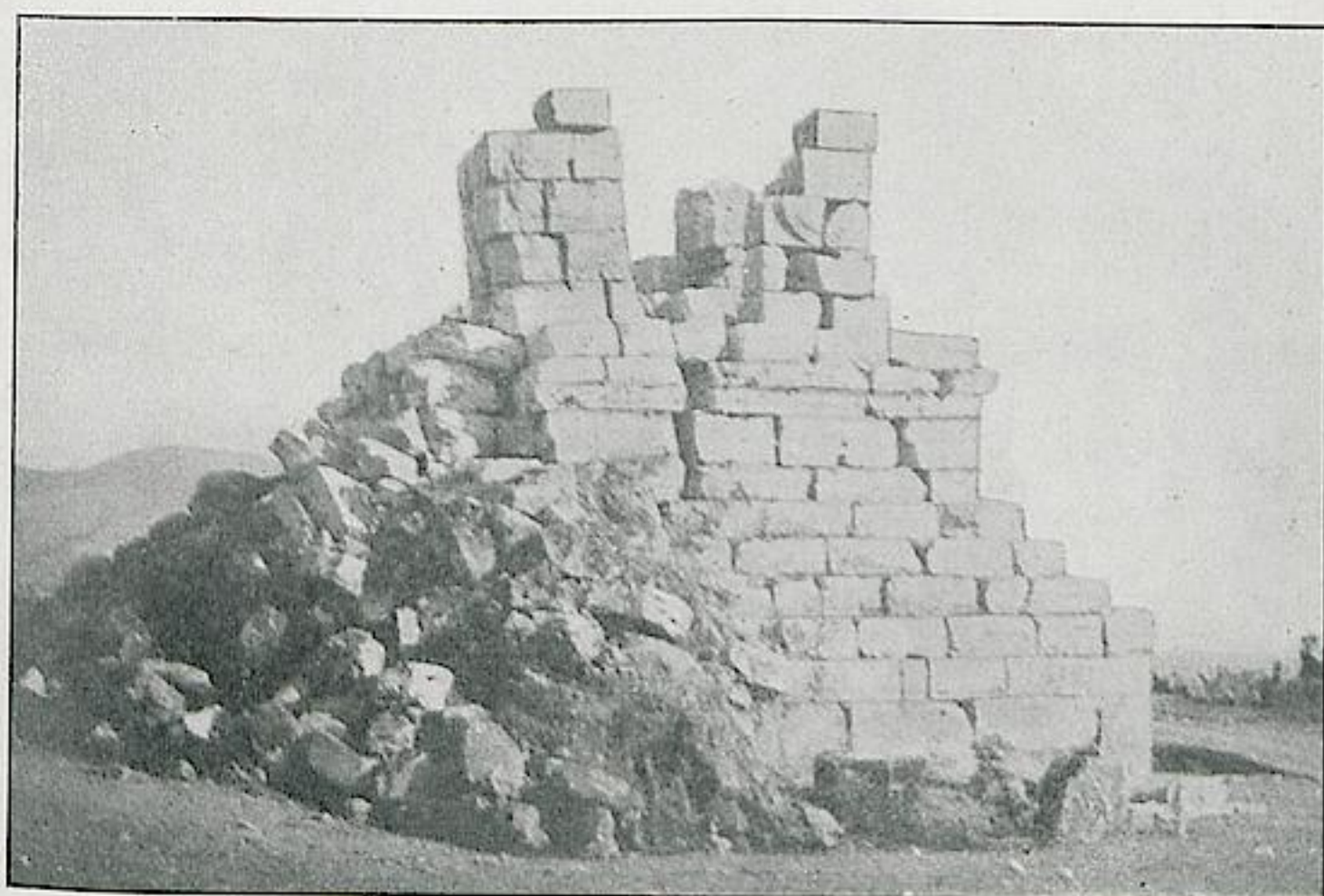
(1) L'on pourrait être surpris de voir Neptune figurer sur une armure numide, mais il y a lieu de faire ressortir que, connu chez les Grecs sous le nom de Poséidon, il remplace à Rome le vieux dieu Censurus et préside aux courses épiques bien avant l'ère chrétienne. Il pouvait donc être considéré par les Numides comme patron de la cavalerie.

quels on croit trouver les restes d'un miroir (n° 4),
d'une poignée (n° 3), débris d'anneaux (n° 6), le col
d'une aiguière en argent (n° 5) et un poinçon (n° 7).

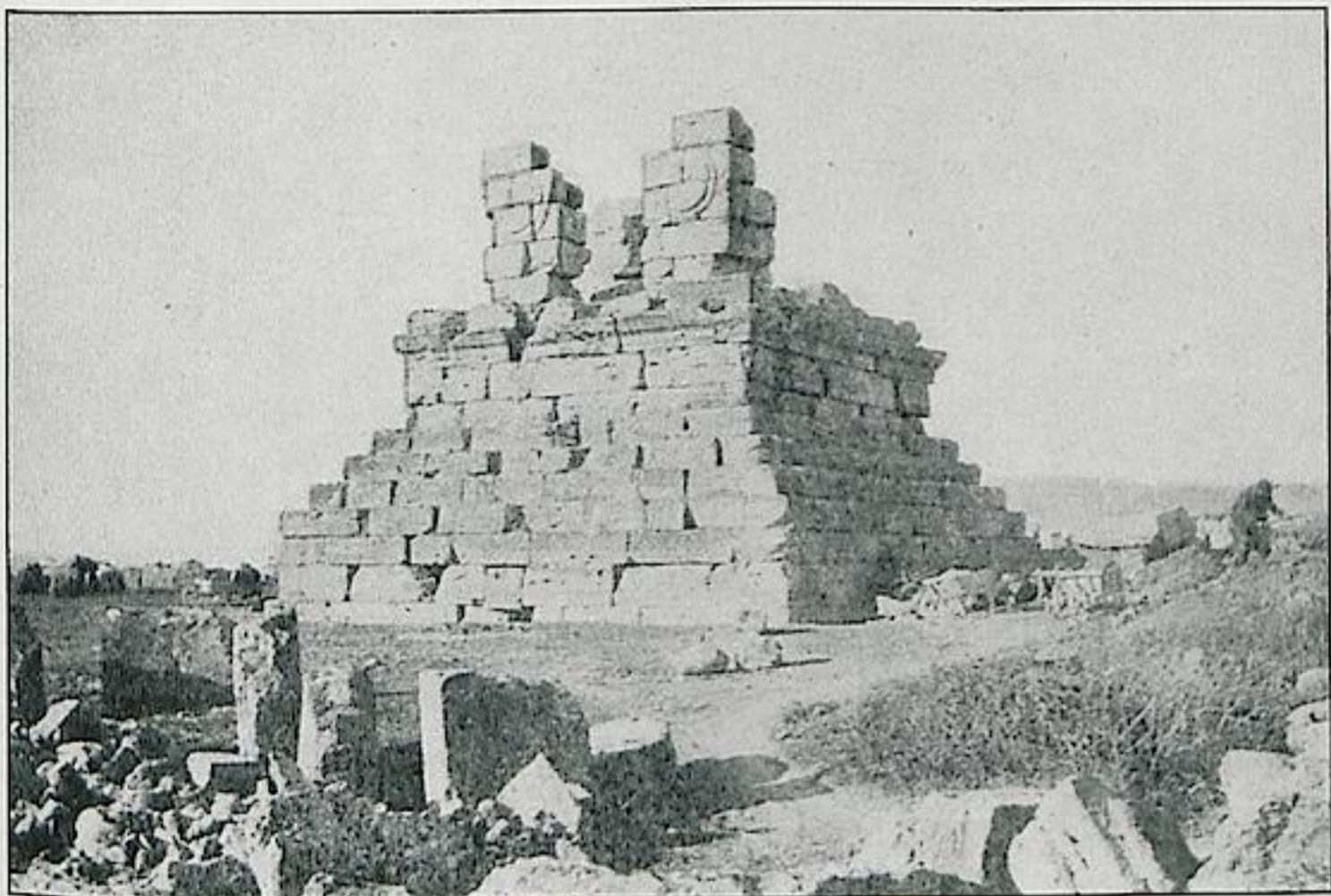
Constantine, le 22 juin 1916.

BONNELL.

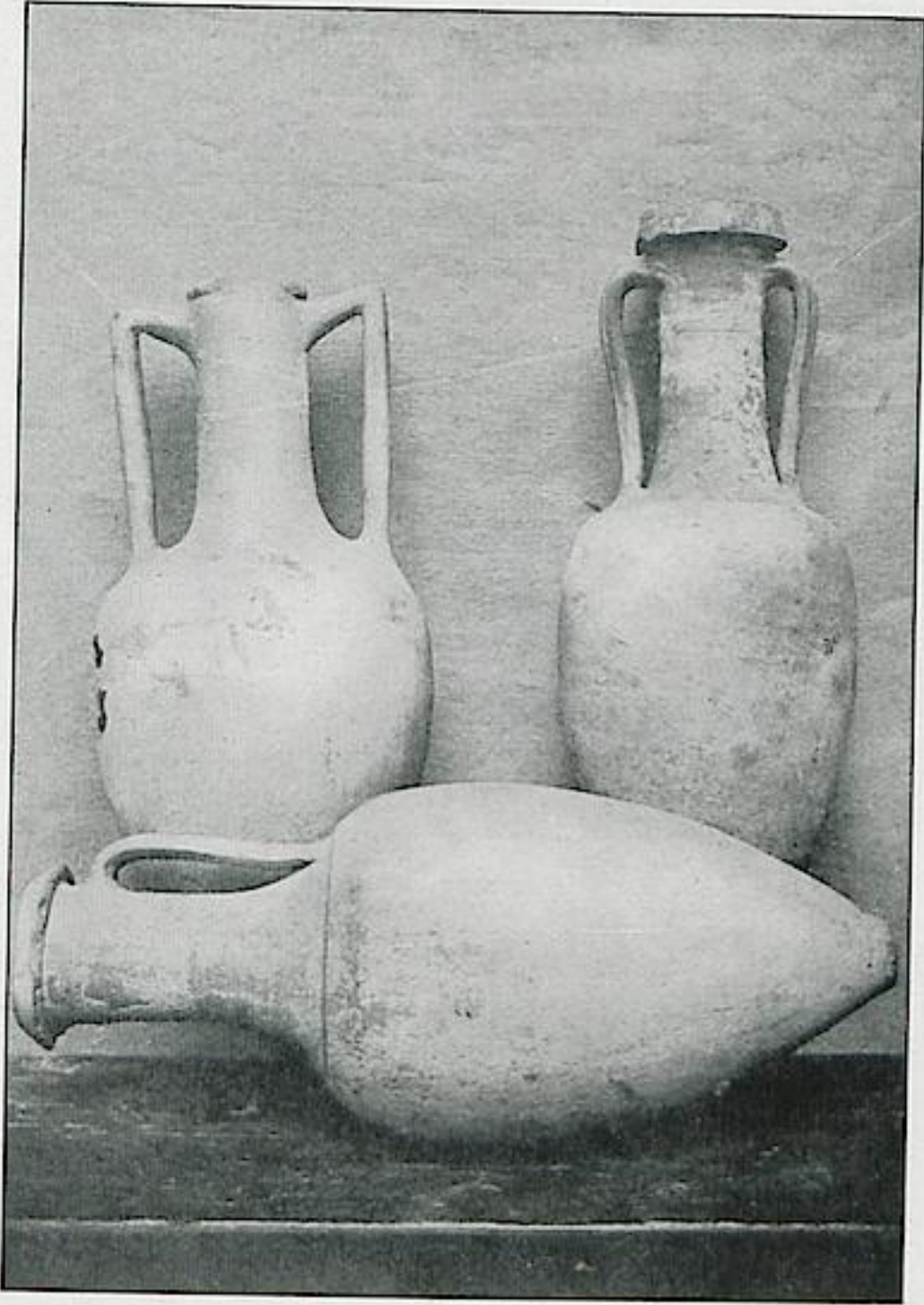




Sud



Est



Urnes

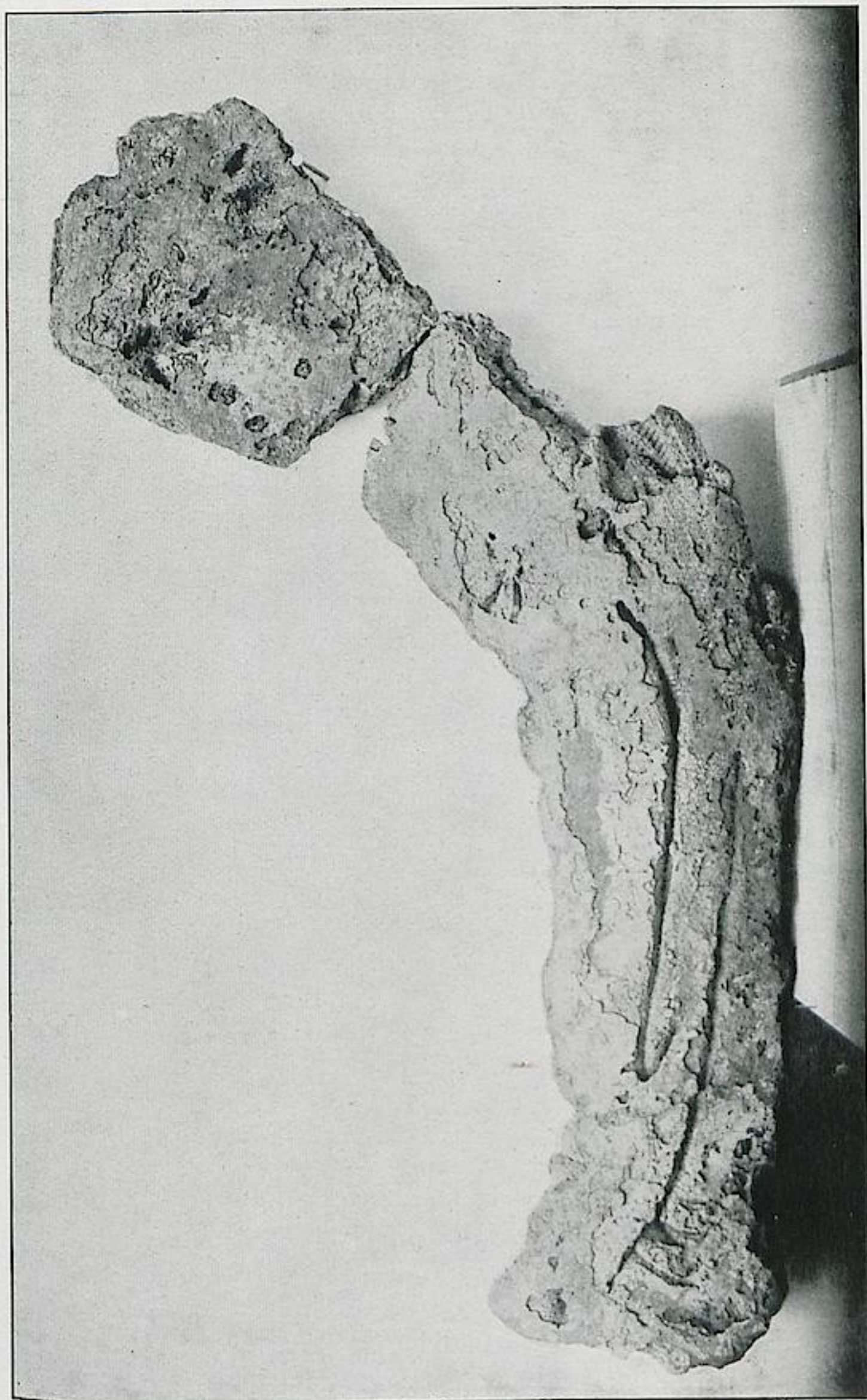


Photo A. — Tunique ou cotte

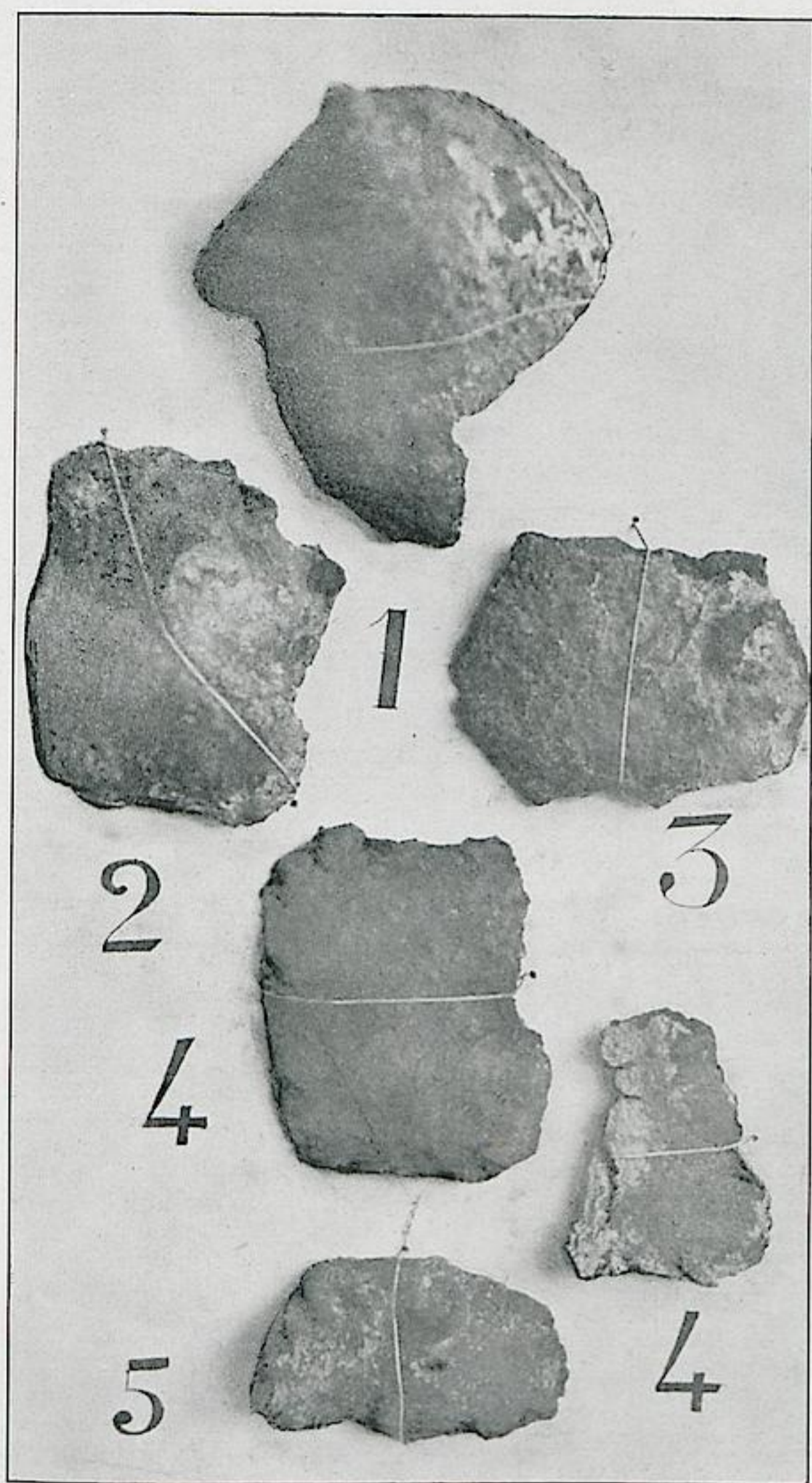


Photo B. { 1 - 4 Débris du Casque.
 2 - 3 Débris des cottes portant trace des oreilles.
 5 Débris du col portant crochets d'attache.

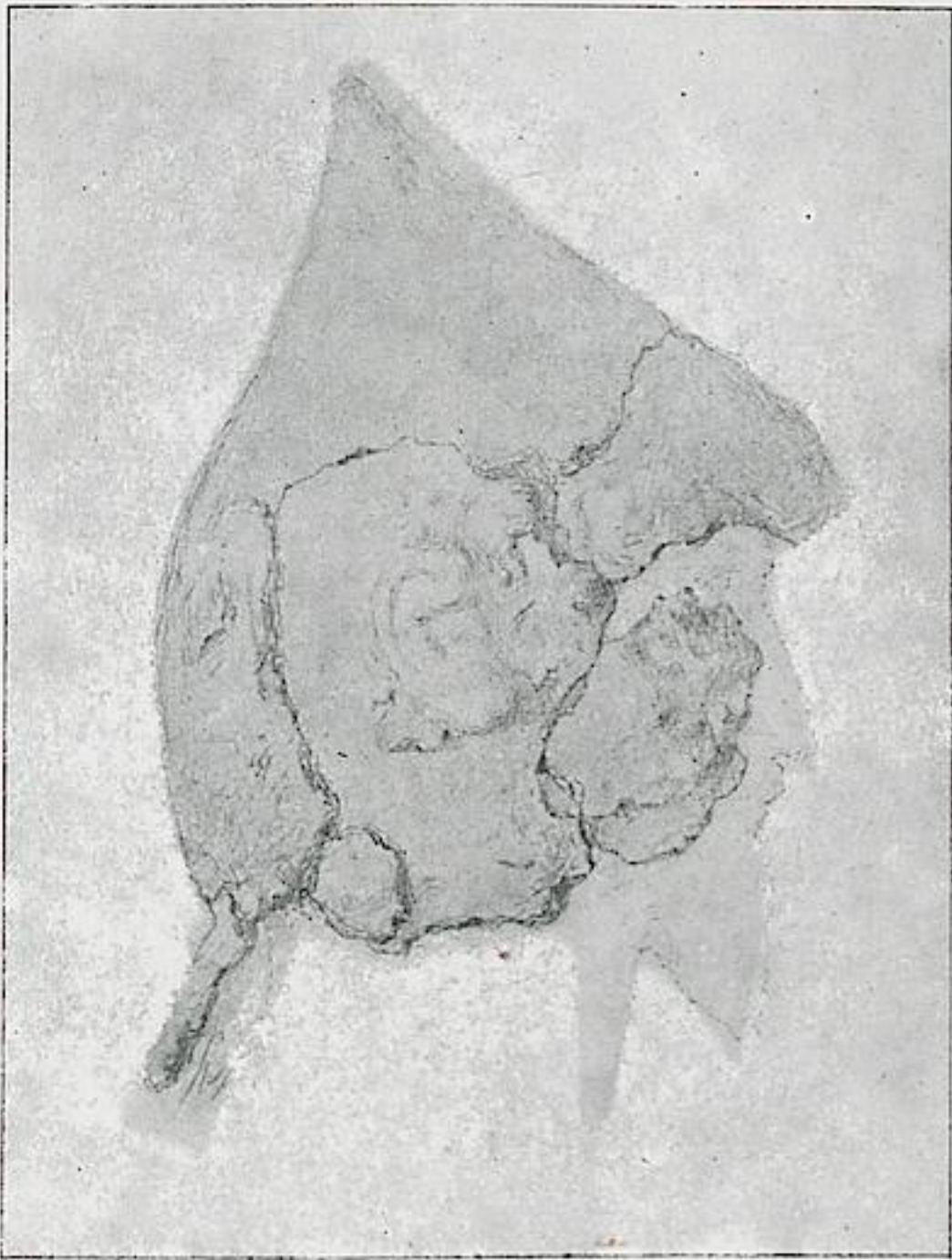
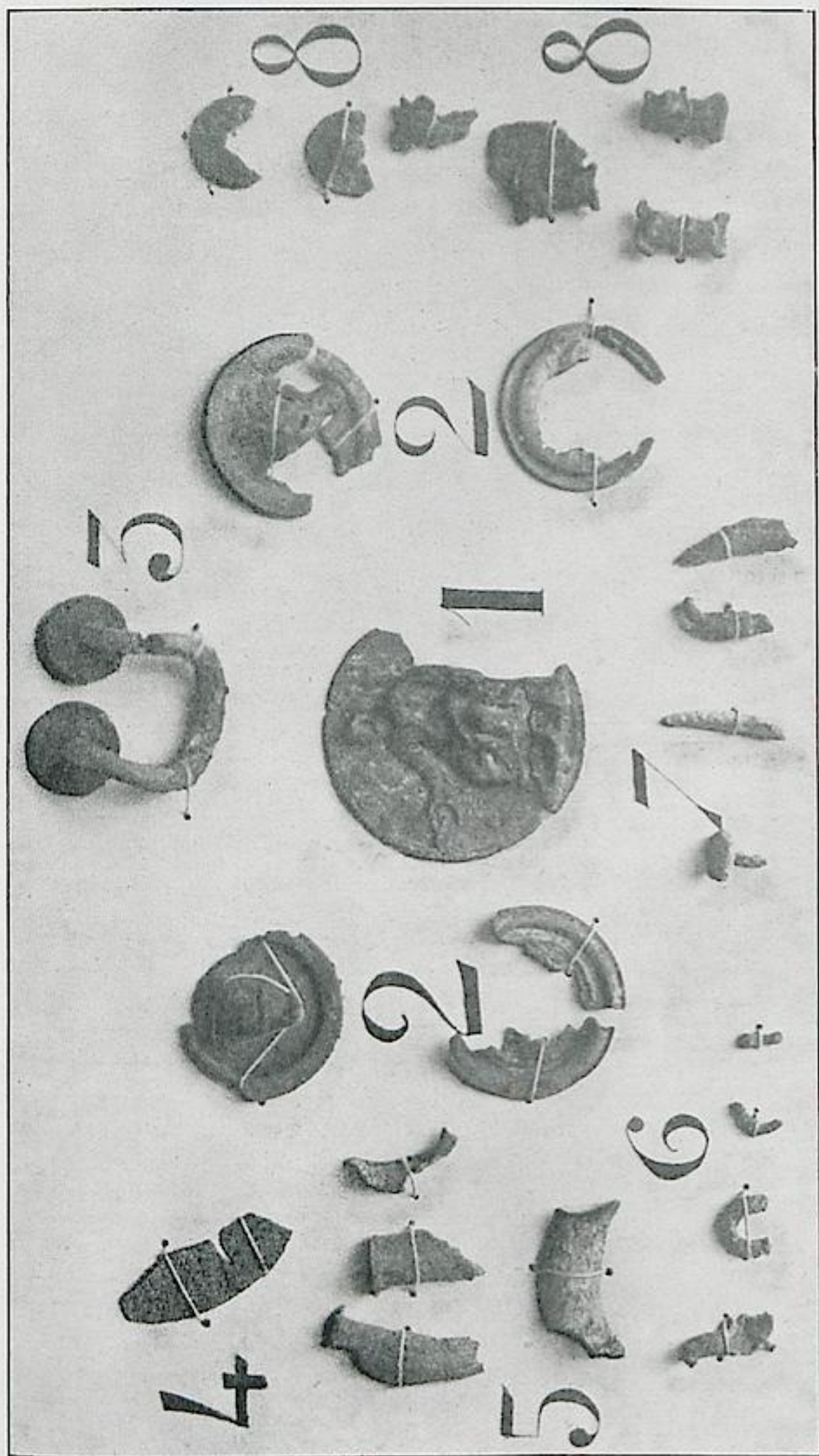


Photo B. { Débris assemblés.
Casque.



Photo C. {

- 1 Epée portant des débris d'une gaine en cèdre.
- 3 Courte épée (débris).
- 2 - 4 Débris de poignard, lance et javelot.
- 5 Débris de corne d'appel.



Médailles 1 Neptune; 2 (à gauche) tête de lionne; 2 (à droite) tête de cerf.

8 Goupilles d'attache.

4 Débris d'un miroir.

3 5 6 7 Débris de médaillon d'ivoire orné et orné.

Photo D.